MÉMOIRE

POUR

SERVIR A EXPLIQUER LES PEINTURES D'UNE COUPE DE VULCI,

REPRÉSENTANT

DES EXERCICES GYMNASTIQUES;

PAR

J.-E.-G. ROULEZ,

Docteur en philosophie et lettres et en droit, professeur d'archéologie à l'université de Gand et membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.

(Extrait du t. XVI des *Mém. de l'acad. royale de Bruxelles.*)





BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE,

RUE DE L'ORANGERIE, N° 16.

1842.

A LA MÉMOIRE

DE

CHARLES OTFRIED MÜLLER

CET OPUSCULE EST DÉDIÉ

Comme un faible Témoignage

DE LA

PROFONDE VÉNÉRATION ET DES DOULOUREUX REGRETS

DE L'AUTEUR,

SON ANCIEN ÉLÈVE, L'UN DES COMPAGNONS DE SON VOYAGE A LA NÉCROPOLE
DE VULCI.

MÉMOIRE

POUR

SERVIR A EXPLIQUER LES PEINTURES D'UNE COUPE DE VULCI,

REPRÉSENTANT

DES EXERCICES GYMNASTIQUES.

La gymnastique forma de bonne heure un élément essentiel de l'éducation des Grecs, et l'on n'avait pas attendu pour l'y introduire la recommandation des philosophes et des médecins[1]. Elle n'avait pas seulement pour but de favoriser le développement du corps, de lui donner de l'agilité, de la souplesse et de la grâce, enfin d'entretenir la santé; mais elle exerçait encore une salutaire influence sur le moral, en communiquant à l'esprit le courage, la résolution et la gaieté;

[1] Plat., *De Rep* , p. 410, D. 411, A.-B., VII, p. 721, E.; *Gorg.*, p. 464, B., 465, B. 450, A ; *Legg.*, II, p. 673, A.; Xénophon, *Memorab.*, III, 12, 3. 4; Aristot., *Polit.*, VIII, 4, p. 463. Göttling. Hippocrat. *ap.* Galen, Προτρεπτ. λόγ., c. II; Galenus, Ὑγιεινῶν λόγοι, II, 12. Cf. Krause, *Gymnastik und Agonistik der Hellenen*, Leipzig, 1841, in-8°, I, s. 46 fgg. Toutefois les louanges que les anciens ont données à la gymnastique ne sont pas sans restriction. *Voyez* Xénophon, *Sympos.*, 2, 17; Euripid. *ap* Athen., X, p. 413, C.; Aristotel., *Polit.*, VIII, 3, 4, p. 262 sq. Cf. W.-A. Becker, *Charikles*, I, s. 312, fgg.

elle préparait en outre et endurcissait la jeunesse aux travaux et aux fatigues de la guerre. Ceux qui excellaient dans les exercices du corps pratiqués dans les gymnases, trouvaient des occasions fréquentes de se produire aux yeux de leurs concitoyens et des étrangers, dans les jeux publics qui accompagnaient soit des fêtes religieuses, soit des réunions politiques. Les jeux olympiques dont l'éclat fit pâlir tous les autres, cachent leur origine dans la nuit des temps héroïques. On sait quelle gloire entourait les vainqueurs, quels honneurs les attendaient dans leur patrie, et quel noble enthousiasme ces palmes excitaient dans toute la Grèce ! L'art ancien exploita largement ce côté de la vie humaine, si favorable à ses représentations.

Parmi les vases peints parvenus jusqu'à nous, un assez grand nombre offre des sujets gymniques. Nous voyons sur les uns proprement des exercices du gymnase, sur les autres des luttes agonistiques. On a déjà fait la remarque [1] que généralement les peintures de coupes présentent des compositions de la première espèce. Celle qui fait l'objet du présent mémoire se trouve d'accord avec cette observation ; car, tandis que les jeux publics se célébraient en plein air, l'espèce de sac suspendu dans le champ de notre peinture, indique que la scène se passe dans un lieu fermé, par conséquent dans un gymnase ou dans une palestre.

Avant d'examiner la nature des divers exercices que nous avons devant les yeux, nous nous occuperons des personnes qui y prennent part. Il n'était pas moins nécessaire pour les exercices du gymnase que pour les jeux publics, qu'il y eût parité de force chez les concurrents ; et le moyen le plus simple pour obtenir cette condition, c'était de réunir les jeunes gens du même âge [2]. On fut amené ainsi à établir diverses catégories. La division la plus généralement adoptée, et que connaît déjà Platon, est celle en παῖδες, *enfants*, ἀγένειοι, *adolescents*, et ἄνδρες,

[1] *Voyez* Gerbard, *Rapporto Volcente*, ANNAL. DELL' INST. ARCH., vol. III, p. 90 (893) ; Ambrosch, *Osservazioni intorno ai vasi Panaten*, ibid., vol. V, p. 87 ; Welcker, *Zeitschrift für Geschichte u. Ausleg. der alten Kunst*, s. 256.

[2] C'est ce qui avait lieu pour les exercices préparatoires des jeux olympiques. *Voy*. Pausanias, VI, 23, 2 : *συμβάλλουσιν οἱ Ἑλλανοδίκαι τοὺς καθ' ἡλικίαν*. Le même auteur cite des exemples d'exclusion de jeux publics, pour cause de disparité d'âge, VI, 14, 1.

hommes faits [1]. Il faut observer que le mot παῖδες est employé ici dans son acception restreinte; car dans un sens plus étendu, il comprend aussi les ἀγένειοι [2], et il paraît même qu'anciennement, et encore du temps de Pindare [3], la démarcation entre ces deux classes n'existait pas. Pour les temps postérieurs, nous rencontrons d'autres divisions encore : c'est ainsi que dans une inscription [4] les *enfants* se trouvent subdivisés en παῖδες νεωτεροι et παῖδες πρεσβυτεροι, après lesquels sont nommés les ἀγένειοι. Une autre inscription [5] fait mention de trois classes d'enfants, distinguées par les dénominations de πρώτη, δευτέρα et τρίτη ἡλικία; la troisième classe, selon M. Boeckh, correspondait aux ἀγένειοι [6]. Sur notre coupe, comme en général sur toutes celles de Vulci, les jeunes gens qui s'exercent appartiennent à la catégorie des ἀγένειοι (proprement *imberbes*), si toutefois le terme avait cours déjà lors de la confection de ces monuments. Sur les vases, au contraire, les athlètes sont ordinairement des hommes faits (ἄνδρες), et quelquefois ils sont figurés *barbus*. A Athènes les jeunes gens à l'âge de dix-huit ans sortaient de la classe des enfants pour entrer dans celle des éphèbes [7] et étaient inscrits sur le registre de leur dême (ληξιαρχικὸν γραμματεῖον). Ils se trouvaient alors légalement

[1] Plat., *de Legg.*, VIII, p. 833, C. (t. VII, p. 112, Ast.); Pausan., VI, 6, 1; 14, 1; Dionys. Halic., *A. R.*, VII, 72, t. III, p. 1487, R.; *Corp. Inscr. Gr.*, n° 2758. Cf. Van Dale, *Diss.*, VIII, 3, p. 654 sqq.; Boeckh, *Corp. Inscr. Gr.* ad n° 232, p. 355; Krause, *Gymnastik und Agonistik der Hellenen*, I, s. 263 sq., n. 3.

[2] Pausanias (VI, 14, 1) ne parle d'abord que de deux classes de jeunes gens, παῖδες et ἄνδρες; mais quelques lignes plus bas, il en compte trois en séparant les παῖδες des ἀγένειοι

[3] Cf. Boeckh, *ad* Pind., *Explicat.*, p. 184; *Corp. Inscr. ad* n° 232 et 1590.

[4] *Corp. Inscr. Gr.*, n° 1590; *ib.*, Boeckh, p. 772.

[5] *Corp. Inscr. Gr.*, n° 232; *ib.*, Boeckh, p. 355.

[6] Dans la même inscription, il est parlé d'une quatrième classe : παῖδες ἐκ πάντων, laquelle, suivant M. Boeckh, se composait des concurrents pris dans les trois classes précédentes. La peinture du revers d'un vase panathénaïque, où l'on voit deux hommes barbus et deux éphèbes se disputant le prix de la course (De Witte, *Catalogue Durand*, 675), nous semble démontrer la justesse de cette interprétation et le peu de fondement des doutes soulevés par M. Krause, *Gymnast. und Agon.*, I, s. 268, n. 5. Sur un autre vase panathénaïque (*Catal. étrusq.*, n° 160), on voit également deux pugiles, l'un barbu, l'autre imberbe.

[7] La puberté naturelle (ἥβη), qu'il ne faut pas confondre avec la puberté légale, commençait à quinze ou seize ans. Il est probable que, dans la nomenclature adoptée pour les gymnases, les *éphèbes* de cet âge appartenaient encore aux ἀγένειοι.

majeurs, et entraient en jouissance de leurs droits civils et politiques [1]. A la même époque avait lieu l'inscription dans la phratie. Cette dernière inscription s'effectuait pendant la fête des Apaturies et était accompagnée de solennités religieuses [2]. Malgré le silence des auteurs, il est permis de croire que, dans cette circonstance importante de la vie, les jeunes gens recevaient des présents de leur parents et amis. Le même usage ayant sans doute été en vigueur chez la plupart des peuples helléniques, les coupes à sujets gymnastiques peuvent provenir aussi bien de tels cadeaux que de prix obtenus au gymnase.

On reconnaît facilement dans les personnages barbus et vêtus du tribon de notre peinture, les surveillants des jeunes palestrites. Mais quel nom convient-il de leur donner? De toutes les questions concernant la gymnastique des Grecs, il n'en est peut-être pas d'aussi obscure et d'aussi compliquée que celle qui concerne le nom, l'autorité et les attributions des personnes chargées de la direction, de l'inspection et de l'enseignement des gymnases. Et cette incertitude, ces contradictions, qui résultent des textes anciens, n'ont rien d'étonnant, si l'on fait attention que les exercices gymnastiques ont été en vigueur pendant plusieurs siècles et dans une foule de localités différentes. Cependant, pour nous, la question peut, ce semble, se renfermer dans des limites assez circonscrites. Les vases de Vulci, dont les sujets reproduisent surtout des usages attiques, remontent à une époque qui n'est de beaucoup ni antérieure ni postérieure à Platon. En n'appliquant aux préposés des gymnases figurés sur ces monuments que des noms connus du philosophe athénien, nous ne risquons pas de leur attribuer des dénominations qui n'ont eu cours que postérieurement. Parmi les officiers supérieurs des gymnases, on compte le gymnasiarque, le cosmète et le sophro-

[1] *Voyez* E. Platner, *Beitræge zur Kenntniss des Attischen Rechts*, c. 6, § 5, s. 173, fgg. Cf. F. W. Tittmann, *Darstellung der grieschischen Staatsverfassungen*, s. 281, n. 7. C. F. Hermann, *Griech. Staatsalterthuemer*, § 123, s. 261 fg.

[2] *Etymolog. M.*, *v.* *ἀπατούρια*, p. 107. Lips.; *Lex. ap.* Bekker., *Anecdot. Gr.*, p. 416 sq.; *Pollux*, III. 52; Hesychius, voc. *οἰνιστήρια*, II, p. 730, Albert; *Id.*, voc. Κουρεῶτις, *ibid.*, interpp., p. 332, et d'autres autorités citées par Tittmann, *l. c.*, n. 5. Cf. Platner, *Beitræge*, c. 5, § 9, s. 143, fgg.

niste [1]. Des écrits attribués à Platon, et qui sont du moins aussi anciens que lui, mentionnent le premier [2] et le troisième [3] de ces officiers et peut-être aussi le second [4]. Il est en outre déjà question du gymnasiarque dans une loi de Solon rapportée par Eschine [5]. Mais comme aucun d'eux ne s'occupait de l'instruction des jeunes gens, nous ne devons guère les chercher sur les peintures représentant des exercices, et les monuments céramographiques où l'on peut supposer leur présence, sont probablement fort rares. L'indice le plus sûr, pensons-nous, auquel on puisse les reconnaître, c'est qu'ils sont assis. Le siége constitue l'insigne de l'autorité supérieure, et c'est aussi la marque distinctive qui, sur les vases panathénaïques, caractérise les agonothètes [6]. En conséquence, sur une coupe de Vulci, autrefois dans la collection Durand [7], maintenant dans celle de M. William Hope à Londres, au lieu de trois pédotribes et un éphèbe, il faudrait voir un jeune athlète en présence d'un gymnasiarque près duquel se tiennent de bout deux gymnastes ou deux pédotribes. Nous regardons également comme un surintendant de gymnase ou de palestre, le personnage assis sur un ocladias entre deux éphèbes que nous offre un vase à peintures noires du Musée britannique [8], ainsi que le personnage assis présidant à l'exercice du saut, sur une coupe de Chiusi [9].

[1] *Voyez* Krause, *ouv. c.*, I, s. 181 fgg., 211 fgg., 214 fgg.

[2] *Eryxias*. p. 399, A. (T. IX, p. 484, Ast.)

[3] *Axiochus*. p. 367, A. (T. IX, p. 404, Ast.). Il ne résulte pas clairement de ce passage que les sophronistes fussent attachés aux gymnases; mais comme ils l'ont été plus tard, la supposition peut paraître fondée.

[4] *Axiochus*, p. 112, ed. Boeckh : *ἐπειδὰν δὲ εἰς τοὺς ἐφήβους ἐγγραφῇ, κοσμήτης καὶ φόβος χείρων κ. τ. λ.* Dans d'autres éditions le mot *κοσμήτης* a été exclu du texte.

[5] *Contra Timarch.*, § 12. (*Oratt. Attic.*, t. III, p. 254, Bekker.)

[6] *Voyez* G. Ambrosch, *Osservazioni intorno ai giuochi ginnici rappresentati sui rovesci delle anfore panatenaiche* dans les *Annali dell' Inst. Arch.*, vol. V, p. 79.

[7] De Witte, *Catalogue Durand*, 710, p. 242.

[8] Décrit dans le *Catalog. Durand*, 721, p. 244.

[9] *Mus. Chiusino*, t. II, tav. CXCV, reproduite par Krause, *Gymnast.*, etc., Taf. XVIII[c]; fig. 56[b]. L'*Archonte*, que, chez Lucien (*De Gymnasiis* 3), Anacharsis reconnaît à son manteau de pourpre, présidait, lui aussi, en ce moment à la lutte de deux pugiles. Ce personnage, appelé d'un nom générique par le philosophe scythe, était, selon toute apparence, le gymnasiar-

Les officiers préposés à l'instruction des jeunes gens, étaient les gymnastes et les pédotribes. Selon Galien [1], le gymnaste possédait la théorie de la gymnastique et ses propriétés physiologiques et en communiquait la connaissance aux élèves, tandis que les fonctions du pédotribe se bornaient à l'exécution mécanique des exercices. Cet auteur [2] compare le premier au médecin qui prescrit les aliments en connaissance de cause, et le second au cuisinier qui prépare un mets, sans savoir l'effet salutaire ou nuisible qu'il produira. La manière dont Galien caractérise ces deux officiers s'accorde assez bien avec la définition qu'Aristote [3] nous donne de leur art. Les notions que nous trouvons dans Platon [4] sont également conformes à celles du médecin de Pergame, en ce qui concerne le gymnaste; mais l'accord cesse pour le pédotribe. Les écrits platoniques sont loin de nous montrer dans ce dernier une espèce d'homme-machine faisant exécuter les instructions du gymnaste. Au contraire, tous les deux nous apparaissent dans une position identique, également pourvus de connaissances médicales [5] et s'occupant d'exercices [6]. On croirait même, au premier abord, que les deux noms

que (Van Dale, *Dissert.*, VIII, I, p. 585; Krause, *Gymnast.*, p. 182, 2). En effet la pourpre, marque du pouvoir suprême, ne permet guère de songer à un gymnaste.

[1] *Ὑγιεινῶν λόγοι*, II, 9, II *et passim*.

[2] *Πρὸς Θρασύβουλον βιβλίον, πότερον ἰατρ. ἢ γυμναστ.*, 43.

[3] *Polit.*, VIII, 3, p. 261, Göttling : *ὅτι παραδοτέον τοὺς παῖδας γυμναστικῇ καὶ παιδοτριβικῇ. τούτων γὰρ ἡ μὲν ποιάν τινα ποιεῖ τὴν ἕξιν τοῦ σώματος, ἡ δὲ τὰ ἔργα.*

[4] *Gorg.*, p. 450, A. : *οὐκοῦν καὶ ἡ γυμναστικὴ περὶ λόγους ἐστὶ τοὺς περὶ εὐεξίαν τε τῶν σωμάτων καὶ καχεξίαν.* Il faut rapprocher de ce témoignage de Platon, le passage suivant de Xénophon, son contemporain. *Memorab.*, II, I, 20 : *Ἔτι δὲ αἱ μὲν ῥᾳδιουργίαι καὶ ἐκ τοῦ παραχρῆμα ἡδοναὶ οὔτε σώματι εὐεξίαν ἱκαναί εἰσιν ἐνεργάζεσθαι ὥς φασιν οἱ γυμνασταί.*

[5] Platon, dans plusieurs endroits, met le gymnaste sur le même rang que le médecin : *Legg.*, XI, p. 919, A. : *ἰατρῷ.... ἢ γυμναστῇ.* *Politic.*, p. 267, E. : *γυμνασταὶ καὶ τὸ τῶν ἰατρῶν γένος.* *Protagor.*, *ἐὰν μή τις τύχῃ γυμναστικὸς ἢ ἰατρὸς ὤν.* Cf. *Legg.*, III, 684. C.; *Gorg.*, p. 484, A.-B., 517. E.; *Politic.*, p. 295, C. Mais il en fait tout autant pour le pédotribe : *Crit.*, p. 47, B. : *ὃς ἂν τυγχάνῃ ἰατρὸς ἢ παιδοτρίβης ὤν.* *Rival.*, p. 134, E. : *ἰατρὸν ἢ παιδοτρίβην.* *Gorg.*, 504, E. : *οἱ περὶ τὸ σῶμα παιδοτρίβαι τε καὶ ἰατροί.* Cf. *ibid.*, p. 452, A.; *Polit.*, III, p. 389, C. : *καὶ μεῖζον ἁμάρτημα φήσομεν ἢ κάμνοντι πρὸς ἰατρὸν ἢ ἀσκοῦντι πρὸς παιδοτρίβην περὶ τῶν τοῦ αὐτοῦ σώματος παθημάτων μὴ τἀληθῆ λέγειν.*

[6] Plat., *Legg.*, IV, p. 720, E. : *καὶ γυμναστὴς γυμνάζων*; *Laches*, p. 184, E. : *ὅστις τυγχάνει ὑπὸ παιδοτρίβῃ ἀγαθῷ πεπαιδευμένος καὶ ἠσκηκώς.* Cf. *Criton*, p. 47, A.-B.

n'indiquent qu'un seul et même fonctionnaire. Il y a cependant une différence entre eux. Cette différence consiste, non pas tant peut-être en ce que le gymnaste appartenait aux gymnases et le pédotribe aux palestres [1], que dans l'âge des jeunes gens dont ils dirigeaient les exercices. Cette manière de voir d'ailleurs n'est nullement inconciliable avec le témoignage d'Aristote que nous avons cité plus haut ; car le philosophe de Stagyre ne préjuge en rien les connaissances du pédotribe; il détermine seulement le but principal de son enseignement et de celui du gymnaste. La distinction de Galien semblerait concerner une époque intermédiaire, puisque, plus tard, les deux noms se confondirent [2] et que celui de gymnaste finit par disparaître [3]. Un autre officier, que dans les derniers temps l'on confondit aussi avec le gymnaste et le pédotribe, c'est l'alipte [4]. Il ne semble pas toutefois que l'on doive chercher sa présence sur les vases de Vulci. Aristote [5] est, que nous sachions, l'auteur le plus ancien qui fasse mention de lui. Ses fonctions consistaient à présider aux frictions que les jeunes gens se faisaient avec de l'huile avant de commencer leurs exercices, et, en outre, à régler leur nourriture. Or un passage d'Aristophane donnerait à croire que, du temps de cet écrivain, le premier de ces soins rentrait dans les attributions du pédotribe [6].

D'après les considérations qui précèdent, nous croyons pouvoir avancer que sur les vases de Vulci, les surveillants des exercices gymnastiques sont des gymnastes ou des pédotribes. Mais comment distinguer

[1] Platon cite deux fois un pédotribe attaché à une palestre : *Lysis*, p. 207, D.; *Gorg.*, p. 256, E. Cf. Æschine, *contra Timarch.*, 10 (Bekker, *Oratt. Att.*, t. III, p. 253). Mais Antiphon, d'un autre côté, parle d'un pédotribe en fonction dans un gymnase, Τετραλογ. B. *α*. *γ*. (*Oratt. Att.*, t. I, p. 26 et 30.)

[2] Pollux, III, 15; VII, 17. Libanius, *ὑπὲρ τῶν ὀρχεστῶν*, t. III, p. 388 sq., Reiske. Cf. Van Dale, *Diss.*, VIII, 6, p. 693; Krause, *Gymnastik.*, s. 230 (27).

[3] *Voyez* Krause, *Gymnastik.*, s. 220.

[4] Schol. *ad* Plat. *Lys.*, p. 207, D.; Hesychius, v. *παιδοτρίβης*, t. II, p. 838; Suidas, *ead. v.* t. III, p. 67. Le même Hippomachus est appelé gymnaste par Élien (*Var. Hist.*, II, 6) et Alipte par Plutarque (*Dion.*, c. I).

[5] *Ethic. ad Nicom*, II, 6, 7.

[6] *Equit.*, v. 493-95, Invernizi.

les uns des autres? Là gît la difficulté réelle. Nous sommes réduits pour cette détermination à nous laisser guider par de simples apparences, et par conséquent nous n'avons rien à espérer au delà de la vraisemblance. La règle à suivre, nous semble-t-il, c'est d'adopter le nom de pédotribe toutes les fois que les jeunes gens soumis à la surveillance paraîtront appartenir au premier âge; dans le cas contraire, de se servir de celui de gymnaste, dont on a été jusqu'ici trop avare, tout en prodiguant trop l'autre. Sur la coupe dont les dessins accompagnent ce mémoire, nous ne balançons pas à reconnaître des pédotribes et des palestrites. Mais il est à remarquer que le pédotribe de la peinture de l'intérieur, quoiqu'ayant les mêmes attributs que les autres, semble cependant par l'âge se rapprocher davantage des palestrites. On rencontre sur un grand nombre de monuments céramographiques des jeunes gens vêtus d'un manteau et portant un bâton ou une baguette fourchue [1]. Nous sommes disposé à voir dans ces personnages des palestrites plus avancés que les autres en âge et en instruction, et chargés de faire l'office de répétiteurs [2]; ce sont peut-être les mêmes qui, dans des inscriptions des derniers temps [3], sont nommés sous-pédotribes (ὑποπαιδοτρίβαι). Le pédotribe ne se bornait pas à enseigner oralement aux jeunes gens la théorie des exercices, quelquefois, pour leur rendre le précepte plus intelligible par l'exemple, il y prenait part lui-même. Ce fait ne nous est pas seulement attesté par Aristote [4], nous pensons en trouver la confirmation sur plusieurs monuments de l'art [5].

[1] *Catalogue Durand*, nos 712 et 713, p. 243; no 746, p. 250. De La Borde, *Vases de Lamberg*, I, 1, pl. 7, reproduit par Krause, *Gymn.*, Taf. VIII, fig. 19. Dubois Maisonneuve, *Introduct. à l'étude des vases peints*, pl. VI, *a*. Chez Krause, Taf. XIIb, fig. 43b. *Catalogue étrusque*, nos 174 et 176, p. 105 sv.

[2] C'est ainsi qu'à Lacédémone le pédonome était aidé dans la surveillance des enfants par quelques éphèbes. Xénoph., *Lacedæmon. Respubl.*, c. 2, § 2 : ἔδωκε δ' αὐτῷ (παιδονόμῳ) καὶ τῶν ἡβώντων μαστιγοφόρους, ὅπως τιμωροῖεν ὅτε δέοι.

[3] Boeckh. *Corp. Inscr. Gr.*, vol. I, 279. Cf. *ibid.*, 255 et 265.

[4] *Polit.*, III, 4, p. 82 : οὐδὲν γὰρ κωλύει τὸν παιδοτρίβην ἕνα τῶν γυμναζομένων ἐνίοτ' εἶναι καὶ αὐτόν, et quelques lignes plus bas : ὁ δὲ τῶν γυμναζομένων εἷς γίνεται παιδοτρίβης ὤν.

[5] Combat de deux pugiles, l'un barbu et l'autre imberbe, sur la ciste Peter (Gerhard, *Etruskische Spiegel*, I, Taf. VI, 1, s. 22). Deux lutteurs, l'un barbu et l'autre imberbe, sur une am-

Les pédotribes de notre peinture sont vêtus du tribon, qui est le costume ordinaire de tous les officiers des gymnases, avec la seule différence qu'une bordure de pourpre distingue le manteau des officiers supérieurs [1]. Pédotribes et palestrites ont tous, à l'exception des deux lutteurs et d'un des pugiles [2], le front ceint d'un bandeau. On trouve le même ornement sur beaucoup de vases peints à sujets analogues. Sur d'autres il est remplacé par une couronne [3]. Un attribut commun à tous les préposés de gymnases, c'est un long bâton ou sceptre (ῥάβδος), indice de la domination. Celui que portent les pédotribes sur la coupe dont nous nous occupons, a la forme d'une béquille. Nous ne sachions pas toutefois que cette forme, qui se rencontre assez rarement, ait une signification particulière. Les gymnastes et les pédotribes ont de plus un attribut qui leur est propre : c'est une baguette fourchue et flexible (μάστιξ, λύγος [4]) dont ils se servent pour frapper les jeunes gens qui ont commis quelque faute. Le plus souvent les artistes ne les représentent qu'avec l'un ou l'autre de ces attributs. Deux pédotribes de notre peinture sont armés à la fois du bâton et de la baguette ; le troisième porte la baguette seulement.

Anciennement [5] les athlètes ne combattaient pas entièrement nus : ils avaient une ceinture liée autour des reins [6]. Dans la XVe olympiade

phore du Musée de Berlin (Krause, *Gymn.*, Taf. XII^{b}, fig. 40^{b}). Un pédotribe (σφαιριστικός) nu au milieu de jeunes garçons, prenant part au jeu de balle. (*Description des bains de Titus*, pl. 17, reproduit par Krause, Taf. VI, fig. 1^{b}.)

[1] Lucian., *De Gymnas.*, 3. Dans les jeux publics, les hellanodices portaient également la pourpre. Etymolog. M. voc. Ἑλλανοδίκαι, p. 300, ed. Lips. Cf. Ambrosch, *ouvr. c.*, p. 79.

[2] Les premiers par la raison sans doute que le bandeau ne convenait pas à la lutte ; quant au pugile, c'est ou un oubli du peintre, ou qu'il est supposé avoir perdu le sien dans le combat.

[3] La couronne sur la tête des palestrites n'est pas toujours un signe de victoire : ils avaient coutume de se couronner aussi aux jours de fête. Plat., *Lysis*, p. 206, E : *εἰσελθόντες δὲ κατελάβομεν αὐτόθι τεθυκότας τε τοὺς παῖδας καὶ τὰ περὶ τὰ ἱερεῖα σχεδόν τι ἤδη πεποιημένα, ἀστραγαλίζοντάς τε δὴ καὶ κεκοσμημένους ἅπαντας..... ὧν δὴ καὶ ὁ Λύσις ἦν καὶ εἱστήκει ἐν τοῖς παισί τε καὶ νεανίσκοις ἐστεφανωμένος.*

[4] Phot., *Lexic.*, voc. Λύγος, p. 171. Hermann. : *καὶ αἱ μάστιγες, αἷς οἱ ἀθληταὶ τύπτονται, λύγοι καλοῦνται.*

[5] Cf. Homer., *Iliad.*, XXIII, 683-685 et 710.

[6] *Ζῶμα, διάζωμα, περίζωμα. Voyez* Bloomfield *ad* Thucydid., I, 6, 5, P. III, vol. I, p. 80, ed. Poppo.

le mégarien Orsippus étant entré dans la lice à Olympie avec sa ceinture, la perdit en courant; mais il n'en continua pas moins sa course et remporta le prix[1]. Après cette aventure, tous les coureurs laissèrent ce vêtement incommode et descendirent nus dans l'arène. Mais les autres athlètes, pour lesquels la ceinture était moins embarrassante, la conservèrent encore plus de deux siècles[2]; car il résulte des témoignages de Platon[3] et de Thucydide[4], que l'usage de combattre nu n'était devenu général que peu de temps avant ces écrivains. Cet usage ne se borna pas aux jeux publics, il s'introduisit également dans les gymnases et les palestres; c'est même sur ces établissements que porte principalement l'observation de Platon. Il est probable cependant que l'on continua à se servir de la ceinture dans les exercices pour lesquels elle offrait moins de gêne : c'est par cette raison que sur notre peinture nous la voyons au palestrite armé d'une pioche[5]. Les vases de Vulci, tant panathénaïques que autres, nous montrent les athlètes nus; ce fait s'accorde bien avec l'âge que l'on attribue à ces monuments[6].

Dans l'examen des divers exercices figurés sur la peinture extérieure de notre coupe, le premier qui fixe notre attention est celui de la lutte. (*Voy.* Pl. I.) Nous remarquons deux palestrites aux prises en présence d'un pédotribe. Nous savons par le témoignage de Pausanias[7] qu'aux

[1] Pausan., I, 44, 1, *ib.*, Siebelis, p. 153 sq. Schol. min. et Venet. ad *Iliad.*, XXIII, 683, p. 621. Bekker. Eustath., *ibid.*, p. 1324, 12. Rom., t. IV, p. 316. Lips. Schol. Thucyd., *l. c.*, p. 180. Poppo. Etymol. m. voc. *γυμνάσια*, p. 220. Lips., *Corp. Inscr. Gr.*, vol. I, n° 1050. *Ib.* Boeckh, p. 554 sqq. Cf. Krause, *Olymp.*, s. 339 fgg.

[2] Pour ce qui regarde l'époque de l'introduction de la nudité des athlètes dans les jeux publics, M. Boeckh (*l. c.*, p. 555. Cf. O. Müller, *Handb. der Arch.*, § 336, 2, s. 465. Ausg., 2), à notre avis, a eu raison de distinguer les coureurs des autres athlètes, et nous croyons que c'est à tort que MM. Krause (*Gymnastik*, I, s. 405. *Voyez* cependant *ibid.*, p. 360, 1) et Becker (*Charikles*, I, s. 316) persistent à admettre cet usage comme général depuis la quinzième olympiade.

[3] *Polit.*, V, p. 452, D.-E.

[4] I, 6, 5.

[5] Il semble que ce soit sa chlamyde nouée autour de son corps. Un vase de Chiusi nous montre également la ceinture portée par deux éphèbes occupés à faire l'exercice du saut. *Mus. Chiusin.*, t. II, Tav. CXXIV. Chez Krause, *Gymn.*, Taf. IX[c], fig. 25[b].

[6] De l'olympiade LXXIV à CXXIV, d'après M. Gerhard, *Rapporto Volcente*, p. 98 seqq. et 112.

[7] VI, 23, 2.

jeux publics le sort désignait parmi les athlètes du même âge et de la même espèce ceux qui combattraient ensemble; mais nous ignorons comment la chose se pratiquait dans les gymnases. Il est probable que le soin d'apparier les jeunes gens appartenait aux gymnastes et aux pédotribes. Peut-être qu'une fois réunis, les palestrites le demeuraient toujours à l'avenir : ce qui faisait naître entre eux des liaisons d'amitié. Notre supposition expliquerait les expressions φίλοι καὶ συνέφηβοι, φίλοι καὶ συνστάται, qui se rencontrent dans des inscriptions de l'époque romaine [1].

Les anciens connaissaient deux espèces de luttes, la lutte *droite* (ὀρθὴ πάλη [2]), dans laquelle les deux adversaires combattaient debout et qui se terminait par la chute de l'un d'eux; et la lutte *renversée* (ἀλίνδησις [3], κύλισις [4]). Celle-ci n'était qu'une continuation de la première; elle avait lieu dans le cas où l'un des lutteurs, ayant entraîné son adversaire dans sa chute, ils luttaient de nouveau couchés sur le sable jusqu'à ce que l'un d'eux eût contraint l'autre à s'avouer vaincu (ἀπαγορεύειν). Les monuments de l'art n'offrent pas, que nous sachions, d'exemple incontestable de la lutte renversée; car le petit nombre de ceux [5] où l'on croirait la reconnaître pourrait bien ne représenter que la fin de la lutte droite. Resterait à

[1] *Corp. Inscr. Gr.*, 266 et 268; *Ib.*, Boeckh, p. 372.

[2] Plat., *Legg.*, VII, p. 796, A. : ἀπ' ὀρθῆς πάλης. Lucian. *Lexiphan.*, 5, ὀρθοπάλῃ ἐχρῆτο. Dans cette espèce de lutte il fallait ordinairement qu'un des combattants eût renversé trois fois son adversaire pour être proclamé vainqueur. *Voyez* Schol. ad Æschyl. *Eumenid*, 589. Suidas, v. τριαχθῆναι. Seneca, *De Beneficiis*, V, 3 : *Luctator ter abjectus perdidit palmam.* Cf. Krause, *Gym. u. Agon.*, s. 424 (5).

[3] Hippocrat., *De Diæta*, II, 11.

[4] Plut. *Sympos.*, II, 4, p. 638, C. ἀλλὰ πάλης καὶ παγκρατίου τὸ περὶ τὰς κυλίσεις. Feu O. Müller semble ne pas vouloir admettre l'existence de la lutte renversée. Voyez *Handbuch der Arch.*, § 423, 3. s. 682.

[5] Une coupe de la collection du prince de Canino, 1645. (*Voyez* Ambrosch., *l. c.*, p. 77, 2.) Un groupe chez Kraus. *Signorum vet. icones*, Tab. X, reproduit par Krause, *Gymnast. und Agon.*, Taf. XIIb, fig. 31b. Enfin le célèbre groupe des lutteurs dans la gallerie de Florence, (*Gallerie de Florence*, vol. II, 15, 4). Quant à ce dernier groupe, nous partageons l'avis des antiquaires qui y reconnaissent des pancratiastes. La main à demi-fermée de l'un d'eux, nous semble accuser l'intention formelle de l'artiste de distinguer ce combat d'avec la lutte renversée. Il est connu que c'est la conformation que les pancratiastes donnaient à leurs mains en combattant. *Voyez* les autorités alléguées par Krause, *Gymn. und Agon.*, I, s. 545 (8).

apprécier toutefois jusqu'à quel point l'équivoque que nous supposons entrait dans le faire des artistes anciens. C'est cette même lutte droite que nous voyons figurée sur notre peinture.

La lutte était de tous les exercices gymnastiques le plus savant et le plus compliqué [1]. On peut la regarder comme le triomphe de la souplesse et de la ruse sur la force matérielle [2]. Les mouvements d'attaque et de défense offraient la plus grande variété. Les auteurs anciens, et principalement les lexicographes [3], ont conservé un bon nombre de termes consacrés à exprimer divers de ces mouvements, mais la signification de quelques-uns demeure entourée d'obscurité pour nous. Les monuments de l'art, surtout les vases peints, nous reproduisent également et d'une manière beaucoup plus palpable plusieurs de ces poses. Les lutteurs, mis en présence l'un de l'autre, commençaient par s'écarter les jambes afin d'avoir le pied ferme, courbaient le corps en rentrant la tête, et, après s'être observés [4], engageaient la lutte en s'empoignant réciproquement par les bras [5]. C'est cette action, appelée par les Grecs *δράσσειν*, que nous voyons figurer sur notre coupe. Elle présente ceci de particulier, que le palestrite à gauche du spectateur, plus adroit que son antagoniste, lui a saisi les deux bras et cherche à le tirer en avant (*ἀπάγειν*) et à le jeter à terre. Ce premier mouvement pourrait cependant n'être qu'un acheminement pour arriver à se prendre au corps ; car, sur d'autres représenta-

[1] Plutarch., *l. c.*, D. : *λόγον ἔχει τεχνικώτατον καὶ πανουργότατον τῶν ἀθλημάτων τὴν πάλην οὖσαν ἅμα καὶ πρεσβύτατον εἶναι.*

[2] *Ἐμπειρίᾳ τὴν ἄγροικον ἰσχὺν κατασοφίσασθαι*, comme s'exprime Héliodore (*Æthiopic.*, c. 31) à propos de la lutte de Théagène, le héros de son roman, avec un athlète éthiopien d'une structure et d'une force prodigieuses, et de la victoire du premier sur son terrible adversaire.

[3] Plutarch., *l. c.*, F. ; Pollux, III, 155 ; Hesychius, v. *Προσβολή*, t. II, p. 1042.

[4] Ce moment d'observation mutuelle est représenté d'une manière gracieuse sur une pierre gravée offrant la lutte de deux enfants en présence d'un pédotribe, *Gallerie de Florence*, II, 25, 1 ; chez Krause, *G. u. A.*, Taf. X, fig. 29. Un bronze d'Herculanum (*Bronzi d. Ercol.*, t. VI, tav. 58 ; chez Krause, Taf. XI, fig. 35) nous montre également un lutteur dans la même position. Si, comme le suppose M. Krause (s. 438, n. 20), c'était un discobole, qui vient d'avoir lancé son disque de la main droite, ce serait la jambe gauche et non la droite qu'il devrait porter en avant.

[5] *Voyez* les deux lutteurs sur la coupe de Nicosthènes, au musée de Berlin ; chez Krause, Taf. XVIII, fig. 14[e].

tions analogues[1], les adversaires ne se tiennent plus par le bras que d'une main, et portent la seconde main déjà sur l'épaule l'un de l'autre. Dans cet état, ils luttent ordinairement avec le front à la manière des beliers[2]. On remarquera que l'artiste a su mettre beaucoup de vérité dans la pose de ces deux lutteurs : celui qui veut attirer son adversaire à lui et le renverser, se lève sur la pointe d'un pied, afin de mieux prendre son élan, tandis que l'autre, qui craint ce coup, appuie fortement les deux pieds sur le sol.

A droite du pédagogue qui assiste à la lutte, nous voyons un palestrite portant une pioche et se retournant vers un autre palestrite placé derrière lui. On croirait à la première vue que celui-ci veut attacher à l'un des bouts de la pioche, la corde qu'il a dans les mains : dans ce cas, il faudrait supposer que le palestrite qui se trouve de l'autre côté de l'anse de la coupe (pl. II), attachera également sa corde à l'autre bout de la pioche, et qu'alors s'engagera une lutte entre les trois jeunes gens, les uns tirant dans un sens et l'autre dans le sens opposé. Mais un pareil exercice ne nous paraîtrait pas plus fondé en raison qu'il ne l'est en autorité. Du reste, nous n'avançons cette hypothèse que pour en montrer le peu de vraisemblance et empêcher qu'on ne nous l'oppose. A notre avis, le palestrite avec la pioche doit être pris isolément ; et il suffit d'un peu d'attention pour se convaincre que, malgré les apparences, l'exercice auquel il va se livrer n'a rien de commun avec l'objet dont s'occupent les autres. En effet, tandis que ceux-ci se tiennent debout à la même place, lui s'avance et s'éloigne d'eux. Les jeunes gens se servaient de la pioche dans les gymnases et dans les palestres pour remuer le sable. Cet exercice[3] avait pour but de leur fortifier les bras ;

[1] Peintures archaïques sur un vase de la collection de feu le duc de Blacas (Panofka, *Musée Blacas*, pl. II); médailles de Pisidie et de Pamphilie (Mionnet, t. VII, pl. 5, 57, n° 3, 6 : Krause, Taf. XII, fig. 36, 37); bas-relief du musée du Vatican (Visconti, *Museo Pio-Clement*, vol. V, tav. XXXVII).

[2] Lucian., *De Gymnas.*, 1. *ὠθοῦσί τε ἀλλήλους συννενευκότες καὶ τὰ μέτωπα συναράττουσιν ὥσπερ οἱ κριοί.*

[3] Festus, voc. *Rutrum*, p. 262, 21, ed Müller : *Rutrum tenentis juvenis est effigies in Capitolio ephebi more Græcorum harenam ruentis*, EXERCITATIONIS *gratia. quod signum Pompeius Bi-*

aussi il était, paraît-il, pratiqué surtout par les pugiles [1]. Mais, outre cela, la pioche pouvait avoir d'autres usages. Ainsi rien n'empêche d'admettre qu'on l'employait dans les exercices du saut pour faire un trou dans la terre, afin de marquer l'espace que chacun des concurrents avait franchi [2]. Peut-être indiquait-on de la même manière l'endroit où le disque s'arrêtait [3]. Une coupe de la collection de M. le comte de Pourtalès nous offre la représentation tout à fait singulière de deux éphèbes munis de baguettes légères avec lesquelles ils frappent sur cet instrument fixé dans la terre [4]. Une concession que nous ne saurions faire toutefois, c'est que les figures armées de la pioche sur les vases peints renferment une allusion au pentathle ou au moins à l'exercice du saut [5]. Nous sommes persuadé que partout ailleurs, de même que sur notre coupe, ces figures n'indiquent que l'exercice préparatoire dont nous avons parlé plus haut. Les artistes n'avaient que cette seule manière de figurer l'exercice en question. Conçoit-on dès lors qu'au risque d'être mal compris, ils l'aient appliquée à un des jeux du pentathle, pour la désignation desquels ils possédaient des signes caractéristiques particuliers.

thynicus ex Bithynio supellectilis regiæ Romam deportavit. Théocrite (IV. 10) nomme cet instrument σκαπάναν, mot que son scoliaste explique par δίκελλα, σκαφεῖον. Cf. Welcker, *Zeitschrift für Gesch. und Ausl. der alten Kunst*, s. 257; *Rhein. Museum für Philolog*, I, s. 77; Gerhard, *Rapporto Volcente*, p. 158 (467); Od. Müller *ad* Fest., *l. l.*, p. 263.

[1] Une amphore du Musée de Berlin offre sur sa face principale un pugile, et au revers une figure nue tenant une pioche de la main droite. (Ce revers est publié par Krause, Taf. XVIII^c, fig. 66^k.

[2] *Voyez* Dissen *ad* Pindar., *Nem.*, V, 20, t. II, p. 416 sqq.; Krause. *Gymn. u. Agonist.*, I, s. 394; Müller, *Handbuch der Arch.*, § 423, 3, s. 681.

[3] Sur la peinture intérieure d'une coupe de la collection Durand (*Catalogue Durand*, n° 710), on voit une pioche devant un discobole nu. On retrouve le même instrument à côté d'un discobole sur une autre coupe de la même collection (*Catalog.*, n° 257), ainsi que sur une troisième de la collection du prince de Canino (*Catalogue étrusque*, 38). Cf. une hydrie (*ibid.*, 171) où le discobole semble sauter (?) par-dessus la pioche et où l'on aperçoit en outre deux haltères.

[4] *Voyez* De Witte, *Catalog. étrusque*. 38, not. 2, p. 18.

[5] Les partisans de cette opinion devraient bien expliquer pourquoi, sur notre coupe ainsi que sur celle qu'a publiée M. Inghirami (*Monum. Etruschi*, t. V, P. II, pl. LXX), le porteur de la pioche ne se trouve pas à côté du palestrite qui tient les haltères, ou au moins quelle nécessité il y avait d'indiquer deux fois l'exercice du saut.

Maintenant que signifie la corde dans les mains des deux palestrites, lesquels sont censés être l'un à côté de l'autre, puisqu'ils ne se trouvent séparés que par une des anses de la coupe? Après beaucoup de recherches inutiles, nous n'avons que des conjectures à apporter pour solutions à cette question. La manière dont ils tiennent cette corde ne permet guère de songer au saut à la corde, jeu sur l'existence duquel nous ne possédons aucun témoignage écrit, mais dont un petit bronze, comme on le présume, nous a conservé le souvenir [1]. Les auteurs anciens [2] font mention d'un jeu appelé διελκυστίνδα, ou simplement ἑλκυστίνδα [3], dont celui qui portait le nom de σκαπέρδα constituait une partie ou plutôt un mode [4]. Voici en quoi ce dernier consistait : on plantait un poteau de la hauteur d'un homme et percé d'un trou au sommet, pour y passer une corde. Deux concurrents s'attachaient dos à dos aux deux bouts de cette corde, et chacun faisait des efforts pour entraîner son antagoniste jusqu'au sommet du poteau; celui qui parvenait à ce but était vainqueur. Une pierre gravée de la galerie de Florence [5], nous montre probablement un autre mode du même jeu : deux bâtons sont attachés aux bouts d'une corde; deux athlètes nus, placés en face l'un de l'autre, tiennent, chacun, des deux mains l'un de ces bâtons, et tirent en sens opposé. Ce jeu durait probablement jusqu'à ce que la corde se rompît ou que l'un des antagonistes lâchât le bâton. Nous conjecturons que les cordes que portent

[1] Grivaud de la Vincelle, *Recueil de monuments antiq. découverts dans l'ancienne Gaule*, p. 208 sv., pl. XXIII, 1. Cf. Müller, *Handbuch der Arch.*, l. c.

[2] Plat., *Theæt.*, p. 181, A.; Pollux, IX, 110, 112; Hesychius. voc. Διελκυστίνδα, t. I, p. 982.

[3] Les commentateurs de Pollux, *l. c.*, nous paraissent avoir eu raison d'attribuer à ces deux mots la même signification. M. Krause (*Gymn. und Agon.*, I, s. 323) aurait bien dû nous faire connaître les motifs pour lesquels il leur prête un sens différent; car le passage d'Eustathe, cité ci-après (note 4), n'autorise pas plus cette distinction que la synonymie de Ἑλκυστίνδα et σκαπέρδα.

[4] Eustath. *ad* Homer., *Il.*, P. 389, p. 1111, 22. Rom., t. IV, p. 27. Lips. : ἡ ἑλκυστίνδα λεγομένη παιδιὰ, ἧς μέρος καὶ τὸ σκαπέρδαν ἕλκειν, ὅ περ τοιοῦτόν φασιν ἦν. κτλ. Hesychius, *voc.* σκαπ., t. II, p. 1202; Phot., *Lexic.*, *ead. v.*, p. 382. Hermann : δοκίδος γὰρ ἐκτετρημένης σχοινίον διεκβαλόντες προσάπτουσιν τοῖς νεανίσκοις. καὶ ὁ προσαγαγὼν πρὸς τὴν δοκίδα τὸν ἕτερον νικᾷ.

[5] *Galerie de Florence*, vol. IV, 40, 2. Chez Krause, *Gymn.*, Taf. VI, fig. I[a].

les palestrites de notre peinture, doivent servir à une troisième variante du jeu de l'ἑλκυστίνδα.

Le milieu de la peinture, qui orne, à l'extérieur, l'autre côté de la coupe (*voy.* pl. II), est occupé par deux pugiles et par un pédotribe qui surveille leur exercice. Le pugilat, comme la lutte, formait un art particulier, ayant ses règles et ses subtilités. La supériorité du pugile consistait à savoir porter à son adversaire des coups de poing vigoureux, tout en esquivant les siens [1]. On remarquera que les deux palestrites de notre peinture ne posent qu'un pied ferme à terre et se dressent sur la pointe de l'autre [2]. Cette position a pour but de donner plus de poids et de vigueur au bras avec lequel ils frappent [3]. Ordinairement on attaquait avec le bras droit et l'on se protégeait avec le gauche : toutefois un habile pugile devait savoir se servir aussi bien de l'un que de l'autre [4]. Ici l'un des adversaires frappe de la main droite et l'autre de la gauche; car les bras qui se croissent sont évidemment ceux avec lesquels ils tâchent d'empêcher leurs approches mutuelles. Il paraîtrait que l'un d'eux a pris une mauvaise position, puisque le pédotribe avance sa baguette et un pied pour la corriger. C'est peut-être cette fausse position qui a engagé son antagoniste à attaquer de la main gauche. Nous disons attaquer, quoique, malgré sa main fermée, il ait plutôt l'air de se tenir sur la défensive. C'était aussi une manière de combattre des pugiles que de se borner à parer le coup de l'adversaire, sans en porter soi-même, et de le vaincre en le fatiguant [5]. Nous devons faire observer encore que le palestrite

[1] Platon, *Polit.*, I, p. 334, A.-B. : ὁ πατάξαι δεινότατος; Plutarch., *Sympos.*, II, 5, 2 : ὅτι πυγμὴ μὲν ἐστι μίμημα πληγῆς καὶ φυλακῆς. Cf. quelques autres textes encore cités par M. Krause, *Gymn. u. Agon.*, I, s. 512. 1.

[2] Il suffira de rappeler ce vers de Virgile (*Æn.*, V. 426) que tout le monde connaît :

Constitit in digitos extemplo arrectus uterque.

[3] Cela n'est vrai pourtant que de l'un d'eux; car celui à gauche ne paraît lever le pied que parce qu'il amène un peu son corps en avant.

[4] Plat., *Legg.*, VII, p. 795, B. C. : καθάπερ γὰρ ὁ τελέως παγκράτιον ἠσκηκώς, ἢ πυγμὴν, ἢ πάλην, οὐκ ἀπὸ μὲν τῶν ἀριστερῶν ἀδύνατός ἐστι μάχεσθαι, χωλαίνει δὲ καὶ ἐφέλκεται πλημμελῶν, ὁπόταν αὐτὸν τις μεταβιβάζων ἐπὶ θάτερα ἀναγκάζῃ διαπονεῖν.

[5] Eustath., *ad Iliad.*, Ψ, 654, p. 1322, 29. Rom. (t. IV, p. 314, Lips.) : ἦν γὰρ ὡς ἐπὶ πλεῖσ-

de droite frappe avec la main ouverte; cela s'appelait ἀκροχειρίζεσθαι [1] et se pratiquait dans les exercices du pugilat, où les antagonistes s'épargnaient mutuellement sans doute, autant que possible, d'inutiles douleurs.

Il est probable que, dans le principe, le pugilat se pratiquait avec les poings entièrement nus; mais bientôt on se servit d'une espèce de gantelet [2] formé de lanières de cuir lisses et légères, qui se croisaient en divers sens au tour de la main et du poignet [3] en laissant à découvert le pouce ainsi que les deux dernières phalanges des doigts, de façon qu'ils pussent se replier et former le poing. Le nom de *miliques* (μειλίχαι) donné dans la suite à ces cestes, prouve qu'en même temps qu'ils protégeaient les mains, ils contribuaient plutôt à amortir et à adoucir les coups qu'à les rendre plus vigoureux et violents. Quand, plus tard, dans les jeux publics, non-seulement on fit usage de courroies dures et non unies, mais qu'on les renforça encore par des morceaux de divers métaux, on conserva toujours les miliques pour les exercices des gymnases. C'est par cette raison qu'elles se rencontrent sur notre peinture, ainsi que sur plusieurs autres monuments céramographiques semblables. Dans les exercices, on remplaçait aussi les cestes par des pelotes de forme sphérique (σφαῖραι, ἐπίσφαιρα), que l'on attachait aux mains avec des courroies et qui,

τὸν ἐπιτήδευμα πυγμάχων τὸ ἐπὶ πολὺ ἀντέχειν ἀνατεταμέναις χερσίν. Καί τινα πύκτην Ἀριστείδης ἐπαινεῖ ὅτι διεκαρτέρει, τῶν ἀντιπάλων οὕτω περιγινόμενος. Cf. Krause, *ouv. c.*, I, s. 510, 8. Sur le vase précité du musée Blacas (pl. II), dans le combat du pugilat en présence de deux agonothètes, le pugile de droite se tient aussi momentanément sur la défensive. Cf. d'autres scènes de pugilat, chez Gerhard, *Antike Bildwerke*, I, I, 7, et dans le *Mus. Chiusin.*, t. II, tav. LXXXVII.

[1] Suidas, *voc.*, t. I, p. 95 : Ἀκροχειρίζεσθαι πυκτεύειν η παγκρατιάζειν πρὸς ἕτερον ἄνευ συμπλοκῆς. ἢ ὅλως ἄκραις ταῖς χερσὶ μετ' ἄλλου γυμνάζεσθαι. Philostratus, *De Gymnastica*, p. 12, 13, ed. Kayser : πύκται δὲ ἀκροχειριζέσθων.

[2] Nous donnons la description des miliques en combinant les deux textes suivants : Philostratus, *De Gymnastica*, ap schol. Plat., I, p. 338, C. (p. 22, ed Kayser) : πυγμὴ δὲ τὸ πρὶν ἐσκευάζετο οὕτως. Εἰς στρόφιον, ὅ ἐστι στρογγύλον ζωνάριον οἱ τέσσαρες τῶν δακτύλων ἐνεβιβάζοντο, καὶ ὑπερέβαλλον τοῦ στροφίου τοσοῦτον, ὅσον, εἰ συνάγοιντο, πὺξ εἶναι. ξυνείχοντο δὲ ὑπὸ σειρᾶς, ἣν καθάπερ ἔρεισμα ἐβέβληντο ἐκ τοῦ πήχεος. Pausanias, VIII, 40, 3 : Ταῖς μειλίχαις ἔτι ἐπύκτευον, ὑπὸ τὸ κοῖλον δέοντες τῆς χειρὸς, ἵνα οἱ δάκτυλοι σφίσιν ἀπολείπωνται γυμνοί· οἱ δὲ ἐκ βοείας ὠμῆς ἱμάντες λεπτοὶ τρόπον τινὰ ἀρχαῖον πεπλεγμένοι δι' ἀλλήλων ἦσαν αἱ μειλίχαι.

[3] Philostrate avance que les lanières étaient retenues par un cordon attaché au coude, ἐκ τοῦ πήχεως. Nous croyons, en nous fondant sur les monuments figurés, devoir entendre ici πῆχυς dans le sens de poignet ou d'avant-bras.

destinées à habituer les bras à combattre avec les cestes, n'en avaient ni la pesanteur ni la dureté [1]. L'exercice du pugilat avec cette armure s'appelait *σφαιρομαχία* [2].

En arrière du pédotribe qui préside au pugilat, un éphèbe, qui y assiste comme spectateur, lève la main droite en signe d'étonnement ou d'admiration. Les instruments que ce palestrite tient dans la main gauche indiquent que lui-même va prendre part à un autre exercice. Ces instruments en effet sont deux *haltères* (ἁλτῆρες), espèce de contre-poids ou balancier qui servait à l'exercice du saut. Nous connaissons mieux les diverses formes de l'haltère par les monuments figurés que par les écrits des anciens. Pausanias [3] en décrit une espèce qui figurait un ovale coupé en deux dans le sens de sa longueur: au milieu se trouvait un trou où l'on passait la main pour le tenir, comme dans le manche d'un bouclier. Mais cet auteur ne nous dit pas si ce sont les mêmes haltères que, dans deux autres endroits de son ouvrage [4] il qualifie d'*archaïques*. Un seul monument nous montre des haltères conformes à la description de

[1] Plat., *Legg.*, VIII, p. 830, B. : Καὶ ὡς ἐγγύτατα τοῦ ὁμοίου ἰόντες ἀντὶ ἱμάντων σφαίρας ἂν περιεδούμεθα, ὅπως αἱ πληγαί τε καὶ αἱ τῶν πληγῶν εὐλάβειαι διεμελετῶντο εἰς τὸ δυνατὸν ἱκανῶς. M. Krause (*Gym. u. Ag.*, s. 105, 10.) prétend que ces *sphères* offraient également beaucoup de danger, et il fonde son assertion sur ce que Platon ajoute quelques lignes plus bas, p. 831, A. : Καὶ δή καί τινος ἀποθανόντος οὕτως κτλ. Mais ces mots ne se rapportent pas, dans ce qui précède, à σφαιρομαχεῖν, mais seulement à βελαῖς ὡς ἐγγύτατα τῶν ἀληθῶν χρωμένους ὑποκινδύνοις βέλεσιν. Nous pensons que c'est la même arme dont parle Plutarque (*Polit. præcept.*, c. 32, p. 825, E.) : Τῶν μὲν γὰρ ἐν ταῖς παλαίστραις διαμαχομένων ἐπισφαίροις περιδέουσι τὰς χεῖρας, ὅπως εἰς ἀνήκεστον ἡ ἅμιλλα μηδὲν ἐκπίπτῃ, μαλακὴν ἔχουσα τὴν πληγὴν καὶ ἄλυπον. Selon M. Krause (s. 506. Cf. Schneider, *Lexicon*, voc. σφαῖρα) l'ἐπίσφαιρον serait une enveloppe dont on recouvrait les *sphères*. Mais, dans ce cas, il eût été beaucoup plus simple et sans nul doute plus commode de se servir de *sphères* plus molles. Une preuve que ce mot ne signifie pas nécessairement ce qui se trouve au-dessus d'une σφαῖρα, c'est qu'il est employé par Polybe (X, 20, 3) pour indiquer des boules de cuir dont on armait les javelots pour l'exercice, tandis que cet historien, dans le même passage, se sert du verbe simple σφαιρῶ dans le même sens : τοῖς ἐσφαιρωμένοις γρόσφοις ἀκοντίζειν. Cf. ἐσφαιρωμένα ἀκόντια *ap.* Xenoph., *De Re equest*, VIII, 10.

[2] Pollux, III, 150. Nous croyons reconnaître une sphéromachie entre deux palestrites sur une peinture de vase publiée par Inghirami, *Vasi Fittili*, Cent. III, tav. 232. Chez Krause, Taf. XVIII^{c}, fig. 67^{b}.

[3] V, 26, 3.

[4] V, 27, 8; VI, 3. 4.

Pausanias: c'est une peinture de vase de la collection d'Hamilton [1]. Une espèce qui se rencontre fréquemment sur les vases peints et sur les pierres gravées, est celle qui a les extrémités épaisses et arrondies, et le milieu par où on les tient mince et échancré [2]. La forme que présente notre peinture se distingue des précédentes, et pourrait se comparer à celle d'un hachoir; on la retrouve sur plusieurs autres monuments céramographiques [3]. Nous connaissons encore deux autres espèces d'haltères: les uns sont ovales et probablement plats [4]; les autres offrent la forme d'un carré oblong: ce sont ceux de notre coupe, moins les manches [5]. Ces haltères n'avaient pas de trou pour y passer les doigts, mais peut-être une légère arête seulement pour les empêcher de glisser de la main. Philostrate, dans le fragment de son traité sur la gymnastique qui a été mis au jour tout récemment, établit une distinction entre les haltères longs (μακροί) et les haltères sphériques (σφαιροειδεῖς), ajoutant que les uns exercent les épaules et les mains, et que les autres exercent en outre les doigts [6]. Nous pensons que par haltères longs, il faut entendre ceux auxquels nous avons accordé la seconde place dans notre énumération, et que la dénomination d'haltères sphériques (plutôt de

[1] Tischbein, *Anc. vas.*, vol. IV, pl. 43. M. Krause (I, s. 389) a reconnu avant nous l'accord de la forme des haltères de cette peinture avec la description de l'auteur grec. *Voyez* cette forme sur notre pl. III, 1.

[2] *Voyez* notre pl. III, 2, où un haltère de cette espèce est reproduit d'après Hancarville, *Antiquités étrusq., gr. et rom., du cabinet d'Hamilton*, I, pl. 124.

[3] Nous ferons remarquer, comme une singularité, que, sur une peinture de vase publiée par M. Krause (Taf. IX^{b}, fig. 25^{d}), deux palestrites portent des haltères dont l'un a la forme de hachoir, et l'autre est arrondi aux deux bouts et échancré au milieu. Il est possible toutefois que cette différence provienne de la négligence du peintre.

[4] Sur une coupe du musée de Berlin, publiée par M. Krause, Taf. IX^{b}, figg. 25^{b} et 25^{c}. *Voyez* notre pl. III, 3.

[5] Peinture de vase publiée d'après un dessin de Tischbein, par M. Welcker, *Zeitschrift fur alt. Kunst*, Taf. VI, 29. *Voyez* notre pl. III, 4.

[6] *Philostratei lib. de gymnastica quæ supersunt nunc primum ed.* C. L. Kayser. Heidelberg. 1840, p. 16, 48, sqq. — A notre avis, M. Krause (*Gym.* Vorrede, s. XXVII) se trompe en voyant dans le même passage une seconde division en haltères légers (κοῦφοι) et pesants (βαρεῖς). Ces adjectifs ne se rapportent aucunement aux haltères. Nous devons nous borner à cette observation, ne pouvant entrer ici dans la discussion du texte grec.

forme lenticulaire) s'applique non pas à l'espèce décrite par Pausanias, comme le conjecture M. Kayser [1], mais à celle dont il a été question en quatrième lieu. Enfin Pollux fait mention d'haltères ayant la forme de sacs ou bourses [2]. Ces instruments étaient ordinairement en plomb [3].

Les anciens nous disent bien que l'haltère fut inventé pour le saut [4], mais ils ne nous apprennent pas si l'on s'en servait pour toute sorte de saut, pour celui en hauteur comme pour celui en longueur. La chose paraîtrait vraisemblable; cependant, sans prétendre en tirer une conclusion contraire, nous appellerons l'attention sur un fait qui nous a frappé, c'est l'absence d'haltères sur les monuments où le premier de ces sauts est figuré [5]. Du reste l'usage de ces instruments ne demeura pas restreint au saut. On les employa encore à divers exercices ou manipulations, qui avaient pour but de fortifier les bras et les épaules, etc. [6]. Nous sommes même porté à croire que les haltères ovales et de forme carrée oblongue, sans manche, n'ont jamais eu qu'une pareille destination.

Pour prévenir les accidents, il était nécessaire que le sol sur lequel les sauteurs retombaient, fût léger et sans consistance. A cet effet on creusait dans les palestres, les gymnases et autres localités destinées à cet exercice, un fossé ou bas-fond (*σκάμμα*, *ἐσκαμμένα*), que l'on couvrait de sable [7].

[1] *Ad* Philostrat.. *l. c.*, p. 91.

[2] III, 154 : *ἁλτῆρσι θυλακώδεσι χρῆται*. Peut-être faut-il reconnaitre des haltères de cette sorte dans les objets que porte un palestrite sur une peinture de vase de Chiusi, *Mus. Chiusino*, t. II, tav. 125. Chez Krause, Taf. IXe, fig. 25^f. Si toutefois cette dénomination ne se rapporte pas à la forme mentionnée ci-dessus, p. 21, not. 2.

[3] Lucian., *de Gymnas.*, 27; *Lexiph.*, 5; Quintil., *Inst. Or.*, XI, 2. Senec., *Epist.*, 56, 1. Schol. Juvenal., *Sat.*, VI, 421, p. 237. Cramer. Le catalogue de la collection du prince de Canino, par M. De Witte, mentionne deux haltères de ce métal, sans toutefois en indiquer la forme, n° 233, p. 118. Ils pèsent environ cinq livres et demie romaines. Voyez *Annali dell' Instit. arch.*, vol. IV, p. 75, 1.

[4] Philostrat., *l. c.*, p. 16, 8. L'étymologie du mot en est seule d'ailleurs une preuve suffisante.

[5] *Voyez* Caylus, *Rec. d'ant.*, t. III, pl. 21, 4; t. V, pl. 86, 3; Hancarville, *Antiq. du cabinet d'Hamilton*, t. III, pl. 92. *Museo Chiusin.*, t. II, tav. 132. Chez Krause, Taf. IX, 23-25; IXe 25^t. De Witte, *Catalogue Durand*, 706.

[6] *Voyez* Welcker, *Zeitschrift für alt. Kunst.*, s. 248 fgg.; Krause, *Gym. u. Agon.*, I, s. 395 fgg.

[7] Hesychius, voc., t. II, p. 1290 : *σκάμματα, ἀγῶνες, στάδια*. Vitruv., V, 11, 4 : *medium ex.*

Le terrain ferme et probablement un peu plus élevé, qui bornait une des extrémités du fossé et d'où les sauteurs prenaient leur élan, s'appelait *βατήρ*[1]. Dans les jeux publics, le prix appartenait à l'athlète qui avait franchi l'espace le plus long ; c'est pourquoi l'on faisait avec une pioche une petite excavation (*βόθρος*) à l'endroit où chacun s'était arrêté[2]. Mais pour avoir droit au prix, il ne suffisait pas d'avoir sauté plus loin que ses concurrents ; il fallait avoir atteint le minimum exigé de rigueur, et que l'on nommait *κανών*[3].

L'étendue à donner aux fossés des gymnases ou autres lieux, était ordinairement calculée sur la plus grande distance qu'il fût possible à un sauteur de franchir ; de sorte que l'extrémité vers laquelle on se dirigeait pouvait être appelée avec quelque vérité la dernière limite du saut (*ὅρος πηδήματος*). A Delphes[4], où, comme généralement alors, le *scamma* avait cinquante pieds de longueur, Phayllus, de Crotone, sauta cinq

caratum. Cælius Aurel., *Chronic.*, II, 1, p. 364 : *Ordinat præterea in harenæ spatio deambulationem, et quod appellant scamma*. Isidorus in Glossis : *Scammata arenæ ubi athletæ luctant.* Polyb., XL, 5, 5 : *ἐπὶ τοῦ σκάμματος ὤν*. Dio Chrysost., *Comment. ad Epist. ad Roman.*, cap. II : *εἴσω τοῦ σκάμματος ἕστηκας*. Cf. Schneider *ad* Vitruv., *l. c.*, tom. II, p. 404 sq. Nous ne pouvons partager le sentiment d'un grand nombre de savants, qui font une distinction entre *σκάμμα* et *τὰ ἐσκαμμένα*, entendant ce dernier mot d'un fossé transversal, creusé à l'extrémité du *σκάμμα*. *Voyez* Hemsterhus. *in* Lennep., *Etymolog.*, p. 885. Schneider., *Lexic.*, sub. v. Philipp, *de Pentathlo*, Berolin., 1827. Dissen *ad* Pindar., *Nem.*, V, 20, p. 417, ed Goth. Nous ne trouvons pas qu'un pareil fossé aurait pu servir à autre chose qu'à devenir un casse-cou.

[1] Etymolog. voc. *βατήρ*, p. 174, ed. Lips. : *ἡ ἀρχὴ τῶν τοῦ πεντάθλου σκαμμάτων*. *Voyez* Suid. *s. eâd. voc.*, t. I, p. 423. Hesychius, t. I, p. 705 : *βατῆρα τὸ ἄκρον τοῦ σκάμματος τῶν πεντάθλων, ἀφ' οὗ ἅλλονται τὸ πρῶτον.*

[2] Schol. Pind., *Nem.*, V, 20 (34) : *ἡ δὲ μεταφορὰ ἀπὸ τῶν πεντάθλων, οἷς σκάμματα σκάπτονται, ὅταν ἅλλωνται.* Le scoliaste ayant désigné les petites excavations en question par le mot *σκάμματα*, consacré à exprimer le grand fossé où elles se pratiquaient, s'apercevant sans doute de l'équivoque qu'il avait commise involontairement, s'empresse de répéter la même chose en d'autres termes : *ἐκείνων γὰρ κατὰ τὸν ἀγῶνα πηδώντων, ὑποσκάπτεται βόθρος, ἑκάστου τὸ ἅλμα δεικνύς.* Cette précaution n'a pas empêché M. Krause (s. 393) de confondre les trois mots *σκάμμα*, *τὰ ἐσκαμμένα*, *βόθρος*.

[3] Pollux, III, 151 : *τὰ δὲ μέτρα τοῦ πηδήματος κανὼν, ὁ δὲ ὅρος τὰ ἐσκαμμένα· ὅθεν ἐπὶ τῶν τὸν ὅρον ὑπερπηδώντων οἱ παροιμιαζόμενοι λέγουσι πηδᾶν ὑπὲρ τὰ ἐσκαμμένα.* M. Krause (*l. c.*) prend pour *canon* la distance franchie par chaque individu ; il en résulterait qu'il y aurait eu autant de *canons* que de sauteurs.

[4] Pausanias, X, 9, 1.

pieds encore au delà, et fut proclamé vainqueur. De là le proverbe grec ὑπὲρ τὰ ἐσκαμμένα πηδᾶν, ἅλλεσθαι, pour dire *outrepasser les bornes*[1]. Si au sens figuré et moral, cette expression se prend en mauvaise part, cela ne proviendrait-il pas de ce que le saut au delà du terrain sablé était un acte imprudent et plein de danger?

Avant d'arriver à la peinture de l'intérieur de notre cylix, il nous reste encore à éclaircir un objet de la peinture extérieure; nous voulons parler du sac que l'on voit suspendu derrière un des lutteurs. M. De Witte[2] pense que le sac qui se rencontre souvent dans les représentations gymnastiques, est destiné à renfermer le lécythus. Nous ne nions pas qu'il ait contenu quelquefois des ustensiles employés dans les gymnases; c'est ainsi que sur un petit plat de la collection du prince de Canino[3], on en voit sortir deux flûtes. Mais nous croyons que, dans le cas présent, le sac (θύλακος, κώρυκος)[4], vu ses dimensions, fait allusion à la *corycomachie* (κωρυκομαχία κωρυκοβολία), exercice, qui, de même que celui de la pioche mentionné ci-dessus, avait pour but de fortifier le corps, principalement les muscles et les nerfs. On suspendait par le moyen d'une corde au plafond d'une salle du gymnase (appelée plus tard pour ce motif κωρυκεῖον) un sac de cuir qui descendait jusqu'à la hauteur de la ceinture de ceux

[1] Cette origine du proverbe est rapportée par Eustath. *ad* Homer., *Odyss.*, VIII, 197, p. 1591, 55, ed. Rom. (t. I, p. 291, ed Lips.), et le proverbe lui-même se rencontre déjà dans Platon, *Cratyl.*, p. 413, A. Libanius: ὑπὲρ τῶν ὀρχ., vol. III, p. 373. Reiske: ἡ μὲν παροιμία φησίν, ὑπὲρ τὸ σκάμμα. Ce passage du sophiste grec, ainsi que celui d'Eustathe, où on lit: ὑπερέβαλε ταῦτα (σκάμματα) πηδήσας, prouvent que ce n'est pas sans raison que nous avons adopté la synonymie de τὸ σκάμμα et τὰ ἐσκαμμένα. D'un autre côté, s'il était vrai, comme l'admet M. Krause, que ces deux mots indiquassent la distance du saut de chaque concurrent, et que le récit sur l'origine du proverbe en question fût également avéré, il faudrait en conclure de toute nécessité qu'avant Phayllus, il n'y avait pas eu de vainqueur au jeu du saut. Cette objection péremptoire n'avait pas échappé à la sagacité de feu M. Dissen (*ad* Pind., *l. c.*, p. 418), dans la note duquel M. Krause eût pu lire la réfutation complète de son opinion.

[2] *Catalogue des antiquites de la collection Durand*, 175 et 178. *Catalogue Magnoncour*, 9, (5), p. 10.

[3] Le même, *Catalogue etrusque*, 175.

[4] Eustath., *ad Odyss.*, E., 267, p. 1534. 46-53. Rom., t. I, p. 215. Lips., Κώρυκον τὸν θύλακον λέγει.... δῆλον δὲ ὅτι τε παρὰ τὸ χωρεῖν Ἰωνικῶς ὁ κώρυκος γίνεται. Cf. idem. *ad Odyss.*, B., 291, p. 446, 4. ed. Rom.; p. 93, ed. Lips.

qui s'exerçaient. Il était plus ou moins grand, rempli soit de farine ou de graines de figue, soit de sable, selon l'âge, la faiblesse ou la vigueur des individus [1]. On le poussait en avant avec les deux mains, d'abord faiblement, ensuite de plus en plus fort, et, au retour, on en soutenait le choc avec diverses parties du corps [2].

Dans l'intérieur de la coupe (*voy.* pl. III, 5), un pédotribe portant dans la main gauche la baguette fourchue et le bâton en forme de béquille, et ayant la main droite appuyée sur le côté, s'avance en se retournant sur un palestrite qui le suit, la tête et les yeux baissés. Le jeune homme tient dans une main un long bâton, et dans l'autre un objet qui n'est pas bien caractérisé, mais que, malgré sa raideur, nous prenons pour une corde ou courroie; il va se livrer à l'exercice de l'*ancyle* ou javelot. Cet exercice, désigné ordinairement par la dénomination générique d'ἀκόντιον [3], recevait encore d'autres noms particuliers, selon les diverses espèces de javelots dont on se servait : une inscription grecque de l'époque romaine mentionne l'ἀκόντιον et l'ἀγκύλη comme deux jeux différents [4]. L'ἀγκύλη [5],

[1] Philostrate (*De Gymnasticâ*, p. 18, 11, sqq.), qui nous apprend que la corycomachie était un exercice préparatoire au pugilat, et principalement au pancrace, ajoute que, pour les pugiles, il fallait un sac plus léger, et pour les pancratiastes, un sac plus grand et plus pesant.

[2] *Voyez* sur l'exercice du *corycus*, le passage capital d'Antyllus, *ap.* Oribas., VI, 33, p. 124, Matthæi, avec lequel il faut comparer maintenant celui de Philostrate, *De Gymnast.*, *l. c.* Cf. Kayser, *ibid.*, p. 97 sqq. Mercurialis, *de Arte Gymnast.*, II, 4, 86. Burette, *Mém. pour servir à l'histoire de la sphéristique* (Mém. de l'académ. des inscr., t. I), p. 168. (Ce savant nous paraît faire à tort de l'exercice du *corycus* une quatrième espèce de sphéristique, avec laquelle il n'a que des rapports fort éloignés.) Krause, *Gymn. und Agonistik*, I, s. 313 fg.

[3] Ce mot reçoit alors la même signification que ἀκόντισμα et ἀκοντισμός. Xenoph., *Hipparchic.*, I, 21-25. Schol. *ad* Pindar., *Isthm.*, I, 35. Schol. Aristid. *ap* Phot., *Bibl.*, p. 409, A., 9. Bekker. C'est le diminutif d'ἄκων, dont se sert Simonide dans son vers très-connu sur le pentathle, *Anthol. Plan.*, I, 3. t. II, p. 626. Jacobs. Le scoliaste *ad* Plat., *Amator.*, p. 135, D. E., remplace ce terme par celui de σίγυννος, en usage chez les Cypriens, selon les uns, selon d'autres, chez les Macédoniens. *Voyez* Baehr, *ad* Herod., V, 9, t. III, p. 14 sq. W. H. Engel, *Cypros*, I, s. 584 fg.

[4] *Corp. Inscr. Gr.*, 2099, 6. *Ib.*, Boeckh., vol. II, p. 146. Une autre inscription (*ibid.*, 2360, p. 288, 24) parle de trois espèces distinctes du même exercice, à savoir : ἀκοντισμός, τοξική, καταπαλταφεσία.

[5] Schol. Euripid., *Orest.*, 1463, t. IV, p. 521. Matthiæ : ἀγκύλας· τὰ ἀκόντια, ἀπὸ τοῦ ἐπηγκυλίσθαι, ἢ διότι ἀπὸ τῆς κατὰ τὸ μέσον ἀγκύλης λαμβανόμενοι ῥίπτουσιν. Hesychius, t. I, p. 91, où nous proposons de lire : ἀγκύλαι· ἱμάντες τῷ ἀκοντίῳ, ἐν κρηπῖσιν.

appelée par les latins *amentum* [1], était proprement et primitivement la lanière que l'on attachait au milieu du javelot pour le lancer. Dans la suite, on nomma le javelot lui-même μεσάγκυλον [2] ou simplement ἀγκύλην [3]. Homère parle d'un exercice de la même arme, qu'il nomme Αἰγάνεα [4]. Au dire d'Eustathe [5], cette sorte de trait était munie d'une courroie de peau de chèvre, à laquelle il avait emprunté son nom. Il en résulterait que l'exercice ou jeu de l'*ancyle*, aurait été connu déjà dès les temps homériques, mais sous une dénomination différente. La coupe de Nicosthène [6] au musée royal de Berlin, nous montre d'une manière non équivoque l'exercice de l'*acontion :* un palestrite placé en face d'un pédotribe qu'à cause de sa spécialité l'on pourrait nommer ἀκοντιστικὸς [7], lance un javelot léger, armé d'une pointe de fer. Sur plusieurs autres peintures [8], des

[1] Livius, XXXVII, 41 : *Humor... jaculorum amenta emollierat.* Ovid., *Metam.*, XII, 321 :

Inserit amento digitos, nec plura moratus
In juvenem torsit jaculum.

Virgil., *Æn.*, IX, 665, *Amentaque torquent. Ib.* Servius, p. 539. Lion : *pro* TELA AMENTIS TORQUENT : *nam amentum est lorum, quo media hasta religatur et jacitur.* AMENTUM est plutôt employé par Virgile pour TELUM, à l'imitation des Grecs, qui attribuaient le même sens à ἀγκύλη. Festus (p. 12, Müller) : *Amenta, quibus ut mitti possint, vinciuntur jacula.*

[2] Euripid., *Phœniss.*, 1141. *Androm.*, 1110, ed Matthiæ. *Ib.* Schol., t. V., p. 244, διὰ τὸ κατὰ μέσον τοῦ ξύλου τὰ ἀκόντια ἀγκύλον τι καὶ κοῖλον ἔχειν ἐγγλυφὲν, εἰς ὃ ἐμβαλόντες τὸν δάκτυλον τὸν δεύτερον καὶ τοῖν δυοῖν ἑκατέρωθεν κατέχοντες τακτικώτερον ῥίπτουσιν οἱ πολέμιοι. P. 591 sq. : εἴδη ἀκοντίων, ἐν μέσῳ σπάρτῳ δεδεμένων, ὃ κατέχοντες ἠφίεσαν. Il paraîtrait donc que l'anneau au moyen duquel on lançait le javelot, n'était pas toujours formé par une courroie, mais consistait quelquefois en un creux pratiqué dans la haste même.

[3] Euripid., *Orest.*, 1463. Cf. Schol. Aristoph., *Equit.*, 262. *Avib.*, 1180. Hesych., *voc.* ἀγκύλη. Suidas, *s. v.*, t. I, p. 30. Eustath., *ad Iliad.*, κ, 430, p. 816, 34, ed. Rom. (t. II, p. 332, ed. Lips.)

[4] *Iliad.*, II, 774. *Odyss.*, IV, 626 ; XVII, 168.

[5] *Ad Il.*, *l. c.*, p. 344, 5, ed. Rom., p. 278. Lips. Cf. Hesychius, *voc.* αἰγάνεα, t. I, p. 136. *Etymol. Magn.*, *s. v.*, p. 26, Lips. Cependant comme, d'après le premier et le troisième de ces auteurs, d'autres grammairiens anciens dérivaient le nom de ce trait de sa destination à la chasse de la chèvre, et comme, d'une autre part, un passage d'Homère (*Od.*, IX, 156) semblerait indiquer qu'on le lançait avec l'arc, nous craignons que la première étymologie ne soit l'histoire de l'*ancyle* transférée à l'*æganea*.

[6] Publiée par Krause, *Gymn.*, Taf. XVIII^{b}, fig. 14e.

[7] Plat., *Theag.*, p. 126, B. : παρὰ τοὺς ἀκοντιστικοὺς... ἐλθών. Le même auteur, *Legg.*, VII, 794. C., les appelle διδασκάλους ἀκοντίων.

[8] Cylix du musée de Berlin, chez Krause, Taf. IX^{b}, fig. 25^{b}. Vase panathénaïque, dans les

palestrites dans la même attitude ne tiennent dans la main qu'un bâton ou une baguette. On admet généralement aujourd'hui que ce bâton figure le javelot; mais pourquoi cette représentation conventionnelle forme-t-elle, pour ainsi dire, la règle, tandis que celle d'après nature devient l'exception? d'où peut provenir la préférence accordée à la première par les artistes? Dans l'impossibilité où nous sommes de donner une réponse rationnelle à cette question, y aurait-il de la témérité à émettre la conjecture que, pour les exercices du moins, on se servait ordinairement d'un javelot sans fer [1], et cela probablement pour éviter les accidents [2]. Si les grammairiens ne mettaient en avant une autre étymologie du mot ἀποτομάς [3], on serait tenté de l'appliquer à ces bâtons qui ressemblent assez bien à des javelots dont les pointes sont brisées [4]. Quoi qu'il en soit, ils font allusion en tout cas à l'exercice de l'*acontion*. Par la même raison, ceux au milieu desquels est attachée une lanière en forme de boucle ou d'anneau, indiquent l'exercice de l'*ancyle*. Cette observation explique mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, le sens des bâtons fixés provisoirement dans la terre, sur une coupe peinte du musée de Naples [5] : les palestrites, après l'exercice du saut auquel on les voit oc-

Monum. ined. dell' Inst. arch., vol. I, pl. 22. Cylix dans le *Museo Chiusino*, tom. II, tav. CXCV. Chez Krause, Taf. XVIII[c], fig. 56[b].

[1] La haste sans fer (*hasta pura*. Varron *ap.* Serv. *ad Æn.*, VI, 760, p. 402. Lion) que les Romains avaient adoptée pour récompense militaire, était peut-être un emprunt fait aux Grecs. Plaute se sert du mot *hasta* pour exprimer l'exercice du javelot dans les gymnases, *Bacchid.*, v. 193. *Mostellar.*, v. 153.

[2] Un passage d'Antiphon peut faire croire qu'on connaissait en effet à Athènes des cas de meurtre involontaire arrivés à cet exercice : Κατηγορ. φόνου ἀκουσίου, p. 120. Steph. (Bekkeri *Oratt. Att.*, I, p. 25 sq).

[3] Schol. Pindar., *Isthm.*, I, 30 : (δόρατα) ἃ ἀποτομάδας καλοῦσι· παρόσον οἱ ἀρχαῖοι τοῖς νικῶσιν ἀκοντίῳ τοσοῦτον ἀπετέμνοντο τῆς γῆς ἔπαθλον, ὅσον ὁ νικηφόρος ἠδύνατο βαλεῖν. Les lexicographes attribuent ce nom au javelot usité dans le pentathle. Hesychius, t. I, p. 492 : ἀποτομάδα· σχίζαν καὶ ἀκόντιον πεντάθλου. Cf. Pollux, III, 151. Le même auteur cite les ἀποτομάδας parmi les objets employés dans les gymnases, X, 64.

[4] Voici toutefois une étymologie qui se rapproche quelque peu de notre conjecture; elle nous est fournie par l'*Etymolog. M.*, *voc.* ἀποτομή (p 120, ed Lips.), ἀκόντιον μικρὸν, ἀποτετμημένον ἀπὸ τοῦ τελείου καὶ συνηρμοσμένον εἰς μέγεθος μικρόν.

[5] *Real-Museo Borbonico*, vol. III, tav. 13. Chez Krause, Taf. XVI. Cf. une coupe de la collection Durand, *Catalogue*, n° 708.

cupés, se livreront à celui de l'*ancyle*. Une peinture de vase de la collection du prince de Canino [1] montre un éphèbe accroupi et s'occupant à rattacher la courroie à sa baguette. Le palestrite de notre peinture tient dans une main sa haste et dans l'autre la courroie destinée à y être fixée. Sur un disque de bronze provenant de l'île d'Égine [2], ainsi que sur un sarcophage du Vatican [3], l'ancyle se trouve placée près de la pointe du javelot; cette circonstance tendrait à faire croire que ce n'est pas par une imperfection du dessin que sur une coupe du musée royal de Berlin [4], l'éphèbe qui va lancer sa haste sans ancyle, la tient presque sur le bout.

Sur la peinture extérieure de notre coupe se lit de chaque côté la formule laudative ordinaire : HO ΠΑΙΣ ΚΑΛΟΣ, et avec une transposition des mots ΚΑΛΟΣ ΠΑΙΣ, *le garçon est beau.* L'inscription de l'intérieur porte : ΔΙΟΓΕΝΕΣ ΚΑΛΟΣ, *Diogène est beau.* On pourrait prendre le mot *Diogène* pour le nom du possesseur de la coupe, ou de celui à qui elle a été offerte. Mais, au lieu du nom d'un individu déterminé, nous aimons mieux y voir un nom poétique, choisi arbitrairement, emportant l'idée d'excellence, de supériorité [5] dans les exercices gymnastiques, et pouvant par conséquent s'appliquer à plusieurs personnes [6].

Notre coupe ou cylix [7] est un produit des fouilles que feu Lucien Bonaparte fit exécuter, en 1828, dans ses domaines de Canino, sur l'emplacement de la nécropole de l'ancien Vulsium. Il la céda depuis à M. Bassegio, négociant en antiquités à Rome, chez qui nous avons fait l'acquisition des calques. La coupe elle-même doit se trouver actuellement en Angleterre. Nous reproduisons, en terminant, la description

[1] De Witte, *Catalogue étrusque*, nº 171.

[2] Publié dans les *Annal. dell' Institut. Archeol.*, vol. IV, *tavol. d'aggiunta B*, avec une savante explication de M. Ch. Lenormant, p. 76 sv.

[3] Visconti, *Museo Pio-Clement.*, vol. IV, tav. XVII, p. 125, éd de Milan.

[4] Krause, *Gymn. u. Agon.*, Taf. IX^b, fig. 25^b.

[5] L'adjectif διογενής, pris ici substantivement, est souvent employé par Homère dans le sens de *nobilis*, *generosus*, *præstans*. *Iliad.*, I, 337; II, 173; XI, 810. 823, etc.

[6] Le même nom se retrouve sur une amphore tyrrhénienne provenant également de Vulci : ΚΑΛΟΣ ΔΙΟΓΕΝΕΣ. *Voyez* Gerhard, *Rapporto Volcente* (812), p. 191.

[7] *Voyez* la forme de la coupe pl. III, 6.

succincte qu'en a donnée le prince dans le catalogue [1] d'une partie de sa collection, sous le n° 562.

LE GYMNASE.

Coupe à figures jaunes (sur fond noir). *Diamètre, vingt pouces* (inches?). *Hauteur des figures, dix pouces. Dans l'intérieur, le maître du gymnase ayant dans la main un bâton et une baguette, semble être occupé à gronder un éphèbe nu. Sur le revers de chaque côté on voit le maître présidant aux divers exercices de quatre jeunes athlètes. Une tête manque* [2]. — CAVALUPPO. FAM. MINUCA; DÉCEMBRE 1828. Suivent les fac-similés des inscriptions.

[1] *Muséum étrusque* de LUCIEN BONAPARTE, *prince de Canino. Fouilles de* 1828 *à* 1829. *Vases peints avec inscriptions.* Viterbe, chez Camillo Tosoni, imprimeur. 1829. Des extraits de cet ouvrage ont été traduits en anglais et publiés dans l'*Archæologia*, vol. XXIII, p. 130-276, sous le titre suivant : *Catalogue and Account of certain Vases and other Etruscan antiquities discovered in* 1828 *and* 1829, *by the* PRINCE OF CANINO : *translated, and communicated to the society of Antiquaries, by* LORD DUDLEY STUART, *in a Letter to the Right Honourable* THE EARL OF ABERDEEN *K. T. President.* Ne possédant point l'ouvrage original, qui est excessivement rare, nous avons été obligé de retraduire de l'anglais en français les quelques lignes (p. 183, n° 20) qui concernent notre coupe.

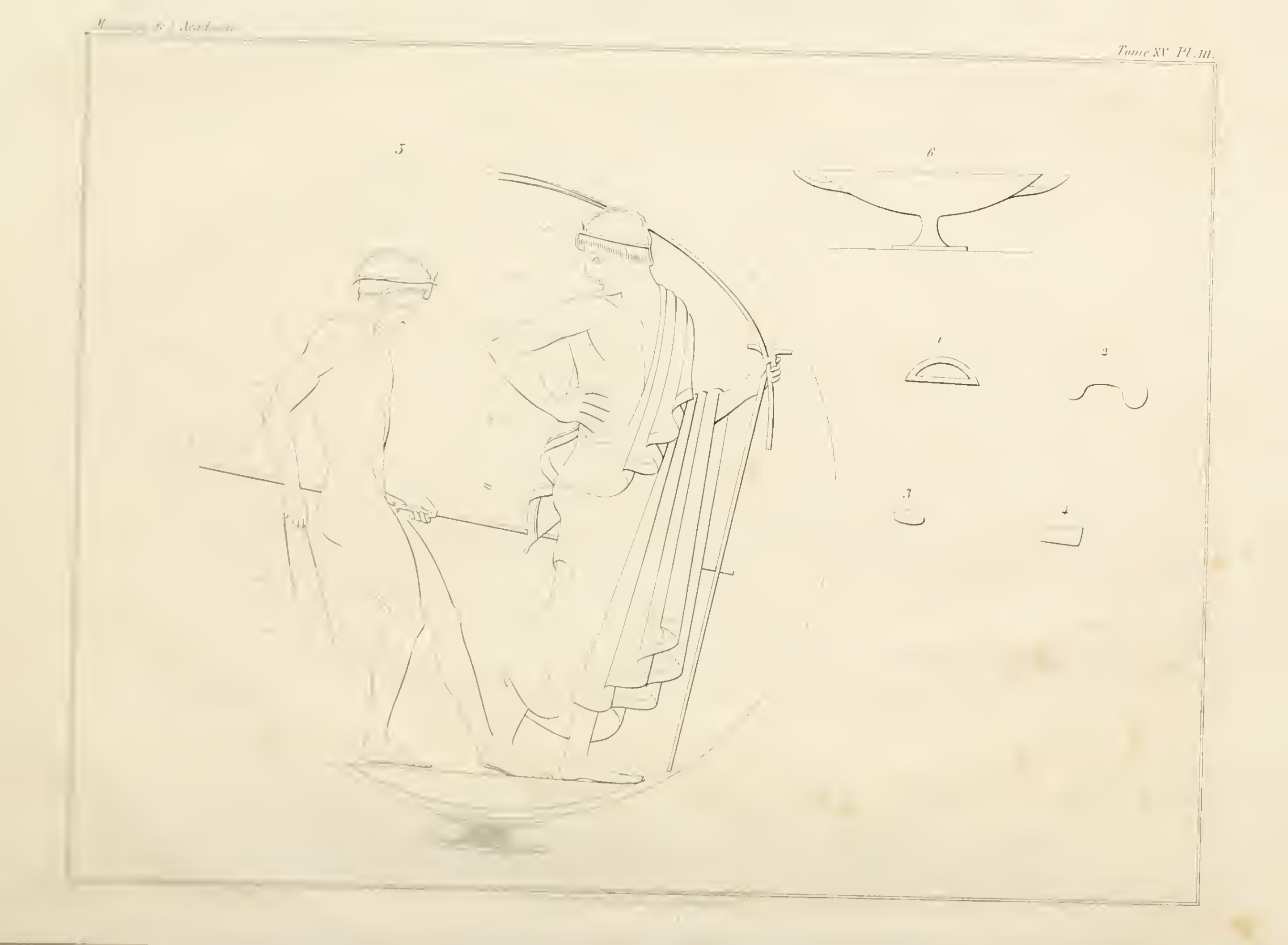
[2] N'ayant pas eu le monument sous les yeux, nous sommes dans l'impossibilité d'indiquer la tête, qui a été restaurée.

FIN.





H
A



5
6
1
2
3
4


a39003 013351142b